

Domaine Public

DP

JAA
1002 Lausanne

19 octobre 1995 – n° 1230
Hebdomadaire romand
Trente-deuxième année

La pointe de l'iceberg

Durant des décennies, la police fédérale a pisté avec application et sans discernement les militants de l'extrême-gauche, confondant trop souvent contestation légitime de l'ordre établi et mise en danger de la sécurité publique. Par contre, dans la même période, les limiers bernois n'ont prêté qu'un regard distrait à l'extrême-droite, comme si la défaite des puissances de l'Axe avait à jamais rayé la peste brune de la liste des épidémies idéologiques à haut risque.

Il a fallu une flambée de violence au tournant des années 90, essentiellement dirigée contre des requérants d'asile, pour inquiéter les autorités fédérales et susciter le besoin d'en savoir plus sur ce phénomène. D'où le rapport sur l'extrémisme de droite présenté la semaine dernière.

Ce que révèle cette étude n'a pas de quoi inquiéter. La nébuleuse d'extrême-droite, constituée de nostalgiques du fascisme et des fronts, d'une nouvelle droite à prétention intellectuelle et de skinheads prompts à manier le bâton, ne regroupe pas plus de 3 à 400 militants. L'application ferme de la loi et des sanctions prévues pour réprimer les actes de violence et de racisme devrait suffire à contenir ces groupuscules. D'ailleurs à cet égard, la marge de manœuvre des autorités n'est de loin pas épuisée: trop d'attentats sont restés impunis et la police n'a pas toujours manifesté le zèle nécessaire à la découverte des coupables.

Plus inquiétante et plus dangereuse, l'extrême-droite l'est sur le terrain politique. Le parti de la liberté (ex-automobilistes), celui des démocrates suisses (anciennement Action nationale) et la ligue des Tessinois ne prônent pas la violence et ne se nourrissent pas officiellement de la bouillie idéologique des groupuscules précités. Soucieux de respectabilité et forts de la légitimité démocratique que leur confèrent leurs succès électoraux, ils relayent et attisent tout à la fois la xénophobie et le nationalisme le plus intolérant dont ils ont fait leur fonds de commerce.

Face à eux, il n'est pas question de brandir le code pénal; c'est d'une confrontation politique qu'il s'agit, dont

les résultats se lisent dans les urnes. Une confrontation où les adversaires de l'extrême-droite risquent la contamination par le discours qu'ils sont censés combattre. Déjà, dans les rangs bourgeois, on a pu observer ça et là des dérapages préoccupants: le «kitsch humanitaire» de Franz Steinegger, président du parti radical, lors de la polémique au sujet des requérants d'asile auteurs de délits; la barre fatidique des 20% d'étrangers, de son homologue démocrate-chrétien Anton Cottier; l'insistance de l'UDC zurichoise à amalgamer criminalité, drogue et étrangers et à présenter le monde extérieur comme une menace pour la Suisse.

Dans une interview à la *Basler Zeitung*, Hans-Peter Kriesi, l'un des auteurs de l'étude sur l'extrême-droite en Suisse, montre bien le dilemme: lorsqu'un grand parti, comme les conservateurs en Grande-Bretagne ou les chrétiens-démocrates en Allemagne, flirtent avec la xénophobie, il n'y plus de place pour l'extrême-droite. Cette dernière trouve par contre un écho favorable quand une partie de l'opinion perçoit que les responsables politiques ne tiennent pas compte de son inquiétude face à l'insécurité du marché de l'emploi et, plus généralement, aux transformations rapides de la société.

La xénophobie et le nationalisme restent détestables, avec ou sans une extrême-droite indépendante. Et les seules dénonciations, aussi vigoureuses soient-elles, ne suffiront pas à préserver la démocratie de ces maladies honteuses. Seules des réponses positives permettront de sortir de ce dilemme inacceptable. Des réponses qui prennent en compte l'angoisse des personnes larguées par le progrès technique, marginalisées par une rationalité économique à courte vue, exclues socialement et matériellement. C'est sur ce terreau que prospèrent la xénophobie et le nationalisme. Les démagogues y puisent leurs ressources électorales; les politiciens responsables traitent les causes de la maladie: une meilleure formation, une distribution plus harmonieuse des richesses produites, une organisation du travail qui donne une place à chacun. JD

Cette santé que l'on dit recouvrée

Résultats et prévisions se bousculent toujours comme comptes et budgets. Les comptes nationaux de 1994 ont été rendus publics quand les instituts de macro-économie, interprétant 1995, donnaient leurs perspectives pour 1996. Pourtant 1994 nous en dit long sur la situation suisse.

SUR LE FRANC FORT

Il est incontestablement dangereux pour l'économie suisse que le franc serve de monnaie-refuge. La cherté nuit aux exportations; l'afflux de capitaux peut être déstabilisateur. Mais la valeur du franc repose aussi sur les résultats de l'économie. Or le solde est positif, en faveur de la Suisse, sur les trois postes essentiels.

Exportation de biens:
97 milliards

Importation de biens:
95 milliards
+ 2 milliards

Exportation de services:
29 milliards

Importation de services:
15 milliards
+14 milliards

Revenu du travail
et de la propriété

Reçu de l'étranger:
30 milliards

Versé à l'étranger:
17 milliards
+13 milliards

L'excédent global est donc de quelque 30 milliards en faveur de la Suisse. Un record. Ceci explique aussi cela.

(ag) Tous ceux qui sont gagnés par la sinistrose romande – déficits publics, chômage élevé, marasme immobilier, crise hôtelière – liront avec des yeux étonnés l'incipit du commentaire officiel des comptes nationaux de 1994: «Les premiers résultats des comptes nationaux indiquent que la reprise de l'économie suisse, attendue depuis longtemps, est devenue réalité en 1994». Il y aurait donc des bien-portants qui s'ignorent. Il faut pourtant se fier aux instruments de mesure. La croissance du PIB fut négative, en termes réels, en 1992 et surtout en 1993 (-0,8%). La récession fut marquée et longue. Preuve en soit ce commentaire: «le PIB réel a retrouvé l'an dernier le niveau atteint en 1990».

Sur la croissance recouvrée, quelques remarques. Elle est, en comparaison internationale, faible. Pays de l'OCDE: +2,4%; Suisse: +1,2%. On redécouvre là une question classique. Le rythme de croissance suisse est en période économiquement normale plus faible que celui d'autres pays, pourquoi? En revanche se confirme une fois de plus la souplesse des industries d'exportation capables de profiter des ouvertures mondiales; celles de l'Amérique du Nord, de l'Amérique latine, de l'Asie du Sud-Est.

Les disparités régionales

La demande intérieure est stimulée par deux facteurs: la consommation, notamment celle des ménages, et les investissements. La consommation a été faible (voir plus loin), en revanche les investissements ont été élevés (+5,9%), stimulant important de la croissance. Les deux composantes principales des investissements sont la construction et les biens d'équipements.

Mais, ô surprise, pour qui connaît les difficultés en Suisse romande des entreprises de la construction et les centaines de m² de locaux à louer, y compris les appartements, sur l'ensemble de la Suisse, «le volume des constructions d'habitation a notablement augmenté (+18,4%)». Dans son excellente étude sur le bilan de l'économie vaudoise, Jean-Marc Natal a donc raison de souligner les facteurs spécifiques à ce canton, dont la crise immobilière est un des plus importants.¹

L'équipement des entreprises

Incontestablement, les entreprises se renforcent plus que jamais. Le chiffre dont la crois-

sance est la plus forte est celui de la formation intérieure brute de capital où les biens d'équipement interviennent pour 26,8 milliards (+3,9%). Mais ce chiffre est peut-être ambigu. Il dénote incontestablement une confiance dans l'avenir de la production; mais il reflète aussi, peut-être, un effort accru de rationalisation, source de suppression d'emplois. Qui finance? Les sociétés révèlent une capacité remarquable d'autofinancement. Non seulement leurs amortissements demeurent élevés, mais leur épargne rejoint presque celle des ménages, alors qu'il y a deux ans, 9 milliards séparaient ces deux positions. Et si les ménages épargnent moins, c'est que, dans le revenu national, la rémunération des salariés, pour la deuxième année consécutive, est en régression.

Ceux qui gagnent sont aussi ceux qui moralisent

Au-delà de la santé recouvrée, en 1994, les chiffres des comptes 1994 confirment: les disparités régionales, la capacité d'épargne et d'équipement des entreprises, la stagnation des salaires et par conséquent celle de la consommation et de l'épargne des ménages. Une distribution des cartes qui contraste avec le discours à la fois geignard et moralisateur d'une certaine droite économique. Ceux qui ont repris du muscle font la leçon à ceux qui ont manqué de vitamines! ■

¹ «Bilan de l'économie vaudoise: où en est-on, et pourquoi?» in *Analyses & Prévisions de l'Institut Créa*, Université de Lausanne, automne 1995.

EN BREF

La difficulté de trouver des candidats pour les municipalités devient toujours plus aiguë dans le canton de Berne. A Hindelbank (2000 habitants) les partis locaux (UDC, Socialistes, Parti radical et électeurs libres) viennent de diffuser en commun, par circulaire aux électeurs, un appel à une candidature. En effet, les partis sont dans l'incapacité de trouver dans leurs rangs un candidat à la syndiculture. A préciser, ce n'est pas dans la circulaire mais la presse l'a signalé, que l'indemnisation est faible pour une fonction occupant le 20% du temps de l'élu.

Le suffrage universel, une idée neuve?

Le retour aux sources de la démocratie, c'est-à-dire le suffrage universel, est un bon moyen de surmonter la crise de confiance entre la société, l'homme et la femme de la rue, et la classe politique ou les partis. Trois exemples en Suisse, en Grande-Bretagne et en France.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédactrice:
Valérie Bory (vb)
Ont également collaboré à ce numéro:
Sonja Bättig (sb)
François Brutsch (fb)
André Gavillet (ag)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Beat Kappeler
Julian Thomas Hottinger
Composition et maquette:
Valérie Bory,
Françoise Gavillet
Secrétariat:
Murielle Gay-Crosier
Marciano
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9

(fb) La 10^e révision de l'AVS était largement susceptible de déchirer sérieusement le parti socialiste suisse, entre révolte contre l'élévation de l'âge de la retraite pour les femmes et pondération tendant à sauver les autres éléments de la révision, entre référendum ou initiative populaire. Le Comité central était parvenu à conserver la tête froide en refusant d'associer le PS au référendum, contre l'avis des stratèges médiatiques et à la grande indignation des sections cantonales de Genève et du Jura. Finalement, c'est par la consultation générale des membres du parti qu'a été décidé le mot d'ordre en vue de la votation populaire (oui à la 10^e révision).

La logistique a remarquablement suivi: dans une brochure attractive et ingénieuse, chaque membre a reçu son bulletin à glisser dans un enveloppe de vote et une carte de légitimation, à signer et renvoyer avec l'enveloppe de vote, ainsi que les arguments présentés de manière personnalisée par des porte-parole des deux camps. Le ballet était d'autant mieux réglé qu'ils pouvaient au moins se retrouver dans l'objectif ultime d'une retraite flexible pour tous. Le résultat a été clair et net (même si le parti genevois, désavoué par sa base, s'est donné le ridicule groupusculaire de maintenir, dans une assemblée ultérieure bien moins nombreuse que les votants, son mot d'ordre de refus).

De Blair à Jospin

En Grande-Bretagne, il y a une année, c'est l'élection du leader du parti travailliste à la suite du décès de son prédécesseur qui s'est déroulée pour la première fois au suffrage universel des membres. L'ambition réformatrice de Tony Blair, qui doit impérativement s'appliquer au parti en parachevant l'œuvre engagée par Neil Kinnock et John Smith avant d'espérer mettre fin à l'hégémonie du parti conservateur, y puise une légitimité renforcée. Il y a quelques mois c'est par la consultation générale des membres que Blair est parvenu à abattre l'une des vaches sacrées les plus incontournables pour l'appareil, la «clause 4» des statuts, qui contenait le dogme de la propriété collective des moyens de production.

Le week-end dernier, enfin, la convention nationale du PS français a ratifié l'élection de Lionel Jospin comme premier secrétaire et le résultat de sept questions posées aux membres, depuis une révision statutaire jus-

qu'à l'organisation de débats thématiques dans les prochains mois. Outre les raisons de fond touchant à la démocratisation et au dépassement des courants, on comprend d'autant mieux l'attachement de Jospin au suffrage des membres qu'il lui doit d'avoir été choisi nettement comme candidat du parti à l'élection présidentielle au début de l'année; c'était la première fois que ce système était appliqué et l'on s'attendait alors plutôt à la désignation d'Henri Emmanuelli, qui tenait l'appareil.

Contre les militants pathologiques

Le gain principal du suffrage universel, c'est bien sûr la légitimité qu'il confère: on peut avoir été battu, mais comment contester sérieusement le résultat? Mais il y a d'autres aspects qui relèvent pratiquement de l'hygiène dans la prise de décision collective: ouvrir la fenêtre sur les réalités de la vie, laisser entrer l'air frais qui dissipera la fumée accumulée, ne pas abandonner le pouvoir aux bureaucrates et aux militants pathologiques. Tant à propos de la 10^e révision de l'AVS que de la clause 4 du parti travailliste, on est frappé de la «force tranquille» du vote des membres, qui remplace avantageusement les éclats tragiques dont n'aurait pas manqué de résonner un débat plus traditionnel.

Pour les partisans de la ligne léniniste du parti comme avant-garde dont les militants qui sacrifient leur soirée sont l'aristocratie, ce n'est probablement que le reflet de l'aliénation à laquelle la société soumet des membres laissés à eux-mêmes. Mais la manipulation dont procède la dynamique de groupe dans une assemblée ou un comité, liée aux phénomènes de représentation (au sens propre comme au sens figuré) inévitables dans un tel contexte, n'est pas moins insidieuse et bien plus redoutable: elle n'a pas la contrepartie du débat pluraliste ouvert dans les médias. Consulter l'ensemble des membres, c'est tout simplement se rapprocher aussi de ce que pensent celles et ceux qui votent pour le parti qui souhaite les représenter.

A l'âge d'Internet, la démocratisation des partis politiques devrait être à l'ordre du jour. De l'orientation générale au travers de l'élection des dirigeants à la résolution des conflits internes (ou à leur légitimation, par exemple le mot d'ordre dissident d'un parti cantonal), il existe un large champ qui mérite d'être exploré et systématisé. ■

L'odeur du WIR

Lorsque des chefs de PME sont attablés pour un repas d'affaires, de quoi parlent-ils? Ils parlent de leurs derniers contrats, et ils parlent du WIR. C'est ce qu'a pu constater l'envoyée de DP, à Lucerne, dans un restaurant où se réunissent des chefs de PME. Cette véritable institution alémanique est peu ou pas connue en Suisse romande. De quoi s'agit-il?

RÉFÉRENCES

Senft Gerhard G., *Weder Kapitalismus noch Kommunismus*, Libertad Verlag, Berlin, 1990.

Scharrer Markus, *Geld und Bodenreform als Brücke zum sozialen Staat*, Zentralstelle Studentenschaft, 1983.

(sb) Le WIR (*Wirtschaftsring-Genossenschaft* ou *Cercle économique et société coopérative*) est un système de crédit et de paiement des PME en Suisse. Rien de nouveau puisque aujourd'hui les systèmes de paiement sont tellement diversifiés: cartes de crédit, chèques etc. Mais le WIR est différent. Comme système de paiement, il ne peut (officiellement) être échangé contre du franc suisse. Un WIR reste un WIR. Mais on peut l'utiliser pour des paiements entre PME.

Le système de base est simple: j'ouvre un compte WIR à une des succursales de cette «banque et entreprise de service», titre que l'entreprise se donne à elle-même, pour ensuite pouvoir payer avec ce compte par le biais d'une carte ou de chèques. Le système fonctionne avec deux obligations: premièrement, le débiteur doit aussi être membre du WIR, accepter ce mode de paiement, et deuxièmement, un WIR ne peut porter que sur un certain pourcentage du chiffre d'affaires, pourcent qu'on marchande auparavant.

Influencer le prix de la commande

Mais quels sont les avantages de l'utilisation du WIR? Celui de ne pas payer la totalité de la commande en francs suisses. Quant à celui qui accepte un WIR, il peut influencer le prix de la commande, naturellement à la baisse. Ce système sert en premier lieu à resserrer les liens économiques entre PME (membres). Il est alors qualifié d'«auto-nourrissement des PME».

Mais le WIR est plus encore. Dans ce restaurant, où chefs d'entreprises et commerçants lucernois discutent affaires, le WIR fait plutôt l'effet d'un club, avec son sens de l'appartenance, ses codes et surtout avec des *insiders* et des *outsiders*. On est entre soi, on se connaît, et on se met en contact, par exemple, par le biais d'un annuaire téléphonique recensant les membres. Le système joue sur la dépendance mutuelle, sur une certaine considération réciproque dans les affaires. Tout cela fait plutôt penser à une association d'anciens étudiants qu'à un système de paiement.

A table avec des membres de ce «club» particulier, j'ai posé la question: Y-a-t-il une ligne éthique ou politique qui sous-tend le système? Un non massif retentit. Néanmoins, créé dans les années '30, le WIR puise ses origines dans la pensée de l'économie franche (*Freiwirtschaft*), basée sur les théories de Silvio Gesell. Le nœud central de cette théorie est l'abolition du taux d'intérêt, ceci afin

que l'argent ne puisse pas être stocké. L'argent doit circuler le plus possible, ce qui évitera concentration et accumulation de la richesse. Aujourd'hui, le WIR se distancie de ces théories des origines, par trop éloignées de la pensée libérale dominante dans le monde des affaires. Cependant, le système WIR fonctionne aussi avec un taux d'intérêt à zéro et incite à une circulation rapide de l'argent. Il s'agit moins d'un système de crédit classique que d'une monnaie très particulière, avec ses propres règles concernant le taux d'intérêt, son circuit d'utilisation bien défini, mais sans convertissement possible en francs suisses, alors même qu'il existe une parité avec ce dernier (1 WIR=1 fr. s.).

Les chiffres montrent que ce système est bien implanté en Suisse alémanique. En 1994, un peu plus de 65 000 entreprises suisses en sont membres et le chiffre d'affaires de ce cercle économique se monte à 2,52 milliards de francs suisses. Fonctionnant en circuit fermé, le WIR garde un certain mystère et peu de gens connaissent cette institution. 65 000 PME en Suisse alémanique, mais seulement quelque 3000 en Suisse romande, en font partie. La Suisse romande n'est guère partie prenante dans ce circuit économique, une fois de plus. Dans une Suisse qui connaît depuis de longues décennies une double économie, partagée entre l'extérieur, d'une part, et axée, d'autre part, sur un marché intérieur, souvent cartellaire ou du moins fortement organisé, le WIR ne reflète qu'une réalité: celle d'une économie fermée, hautement auto-dépendante et auto-suffisante. Le fait que la Suisse romande n'y participe pas reflète sa situation périphérique, en marge de l'économie alémanique.

Que sera le WIR dans le monde de demain, fait de déréglementation, de décartellisation? Le système renforce un aspect passéiste de l'économie et pousse au repli sur soi. A moins que ce système économique parallèle fonctionne comme contrepoids pour tout un pan de l'économie, non tournée vers l'exportation. Pour combien de temps encore? ■

Le système WIR est un mode de paiement sans numéraire. Le compte est géré à la façon d'un compte courant bancaire usuel, mais à taux d'intérêt zéro. Les participants officiels paient une commission sur leur chiffre d'affaires de 0.6%. Les crédit connaissent une commission en numéraire très basse, mais un amortissement en WIR à 100%.

ICI ET AILLEURS

Pour jeter des passerelles entre les deux rives de la Sarine, l'hebdomadaire *Die Weltwoche* et la *Tribune de Genève* organisent une série de soirées politiques. Des personnalités, genevoises à Zurich et alémaniques à Genève, dialogueront avec le public. C'est le Genevois Gilles Petitpierre, conseiller aux Etats sortant, qui ouvre les feux le 18 octobre prochain sur les bords de la Limmat.

L'apprentissage mal-aimé

(jd) L'apprentissage. La Suisse est fière de cette filière de formation, reflet fidèle, caricatural même, du sens pratique des Helvètes et de leur méfiance à l'égard des abstractions. Plusieurs pays nous l'envient et nous croyons avoir ainsi écarté le spectre d'un chômage important parmi les jeunes.

Pourtant nous n'en avons que pour l'enseignement supérieur: débats, réformes, crédits, c'est lui qui draine l'essentiel de l'intérêt. Récemment nous avons même ouvert ses portes aux apprentis, par le biais de la maturité professionnelle et des hautes écoles spécialisées. Mais à quoi bon offrir de telles possibilités si la formation de base n'est plus attractive?

Car l'apprentissage n'a plus la cote. Il attire certes encore deux tiers des jeunes, mais le nombre des contrats conclus est en baisse constante depuis 1984. Dans certaines régions et pour certaines branches, les patrons passent des annonces dans la presse pour trouver des candidats.

L'attrait des études longues

La filière gymnasiale, au contraire, fait le plein: en quinze ans à peine, le taux de maturité a passé de 11 à 16%. Normal, direz-vous, la Suisse affichait une proportion d'universitaires très basse; elle ne fait que rattraper son retard. Et puis la société a changé, le développement économique se nourrit de savoir, le tertiaire est monté en force. Ce qui n'a pas empêché l'apprentissage de commerce de perdre 20% de ses effectifs en trois ans. A l'inverse, l'Université accueille de plus en plus d'étudiants dans des facultés engorgées, avec un encadrement insuffisant et un taux d'échec élevé. Alors, à l'avenir, la formation pratique, un cul-de-sac pour les moins doués? Dans le cadre d'une série d'articles stimulants sur tous les aspects de la vie politique, économique, sociale et culturelle, intitulée «Réformes» et inaugurée il y a plusieurs mois déjà, le *Tages Anzeiger* (28 septembre 1995) esquisse quelques solutions.

Formation sclérosée

Certes, cinq semaines de vacances et 42 heures de travail hebdomadaire n'ont pas de quoi enthousiasmer un jeune de 16 ans. Mais le mal est plus profond. L'apprentissage n'a pas suivi l'évolution économique et sociale. Les petites et moyennes entreprises, qui aujourd'hui encore forment la grande majorité des apprentis, peinent à suivre l'évolution technologique et ne peuvent fournir un savoir suffisamment large. Or la majorité des détenteurs d'un certificat fédéral de capacité professionnelle ne poursuivent pas dans la voie initialement choisie: un apprentissage

trop spécialisé leur est donc de peu d'utilité. L'apprenti doit se contenter d'un à deux jours de cours sans lien avec sa formation pratique, la culture générale fait figure de parent pauvre, l'enseignement pluridisciplinaire en modules de plusieurs jours est encore rare.

Les idées de réformes ne manquent pas, certaines grandes entreprises les ont déjà concrétisées, mais l'OFIAMT ne semble pas faire preuve du dynamisme nécessaire. L'apprentissage du futur, si possible immédiat, passe par une réduction drastique du nombre des filières, un raccourcissement de la formation de base à laquelle viendrait s'ajouter une formation spécialisée pouvant conduire à la maturité professionnelle. L'avenir est aussi à la perméabilité entre les filières: un bachelier doit pouvoir entreprendre un apprentissage accéléré, un apprenti doué entrer plus facilement dans une école polytechnique. Pourquoi ne pas organiser une rotation des apprentis dans plusieurs entreprises et faire payer une taxe compensatoire à celles qui ne forment pas de jeunes? ■

CERTIFICATS FÉDÉRAUX DE CAPACITÉ (CFC)

1985-86	189 675
1986-87	188 610
1987-88	185 874
1988-89	182 124
1989-90	177 695
1990-91	169 639
1991-92	162 041
1992-93	155 220

(Annuaire statistique de la Suisse, 1994).

Médias

Présentation de l'hebdomadaire alémanique *Facts* dans le *Courrier international* n° 252: «60 000 exemplaires, Suisse, hebdomadaire. Lancé en avril 1995 par le groupe de presse zurichois TA-MEDIA, c'est le seul newsmagazine helvétique écrit en allemand – à l'exception de son titre, qui reflète l'engouement des Alémaniques pour la langue anglaise».

Comparaison: le supplément de la *Neue Zürcher Zeitung* pour les élections fédérales comptait 52 pages, celui du *Bund* (Berne) en comptait 20, *La Gruyère* (Bulle) 20 aussi. D'autres quotidiens ont également soigné l'information des électeurs. Quelle sera la participation?

La résistance de la ville de Berne contre les automates à journaux a été brisée. 41 appareils du modèle le plus récent (argent et carte à chip) viennent d'être installés pour *Blick*. Le grand quotidien *BZ* prépare aussi son réseau de distribution. Des formalités administratives et le paiement d'émoluments sont, bien entendu, indispensables.

Le programme musical télévisé *MTV* a disparu, en Suisse alémanique, des écrans de télévision, en raison des émoluments réclamés. Des télévisions locales, celle de Roger Schawinski à Zurich et *TeleBärn*, diffusent maintenant ce programme pendant quelques heures chaque jour.

L'INVITÉ DE DP

Le pouvoir des marchés financiers

BEAT KAPPELER

économiste et journaliste indépendant

J'ai bien aimé l'annonce faite par l'Union de banques suisses à l'intention des investisseurs. Dans cette publicité pour de nouvelles options sur devises la grande banque établit un arbre de décision purement logique. «Attendez-vous une réalisation de l'Union monétaire selon programme – oui/retardée?» Si retardée, «Comment évoluera la politique monétaire de la France – franc fort/franc indépendant?» Si l'on opte pour le franc fort, on achète des «call-warrants» sur le franc français pour 23.50 francs suisses, si par contre on tient le franc indépendant pour la variante la plus probable, on achète des «put-warrants» pour le même prix. On mise ainsi sur une chute de la devise française.

Le cas de la France

Voilà un raisonnement clair que des politiciens comme Chirac et Juppé ne sont pas capables de faire. Et c'est pourquoi, depuis deux semaines, on assiste à une mise en examen cruelle et publique de leur politique par les marchés financiers et par leur logique. «Le mur de l'argent» tant décrié par la gauche française se dresse soudainement contre un gouvernement de droite. Les investisseurs punissent ainsi l'échec des politiques contradictoires promises pendant la campagne présidentielle – baisse des impôts, budget équilibré, augmentation des salaires.

Cette fois les politiciens n'ont plus aucune excuse. La gauche de 1981 avait servi le champagne à tout le monde, mais la méfiance des marchés financiers l'avait vite contrainte à la dévaluation. L'inexpérience et l'embarras des dirigeants de l'époque, Mitterrand en tête, ressortent bien du premier tome de *Verbatim* de Jacques Attali.

Une logique implacable

Quinze ans plus tard, on sait très bien que les marchés financiers sont liés à travers le monde, que leurs acteurs disposent de capacités d'analyse et de prévision souvent supérieures à celles des gouvernements parce que moins complaisantes. Mais surtout, les acteurs des marchés financiers agissent. Ils ont agi contre l'obsolescence du système monétaire européen en 1992 quand les gouvernements ne voulaient pas reconnaître qu'après 13 ans les poids respectifs des pays-membres avaient changé. Ils ont agi contre le financement démesuré des échéances par un endettement à court terme au Mexique; ils ont fait grimper les taux d'intérêts en Suède parce que le gouvernement ne se montrait pas capable de maîtriser le déficit budgétaire et ils retirent leurs capitaux même de l'Allemagne qui, soudain, donne des signaux contradictoires sur son attitude dans la future

Union monétaire.

Donc Chirac et Juppé savaient. Mais ils ont préféré dépenser leur capital de popularité à Mururoa, alors qu'ils auraient pu l'appliquer en politique intérieure, faire un bilan de la présidence héritée, s'en déclarer catastrophés et inaugurer la politique de réalisme dont la France a besoin, si elle veut maintenir le franc et entrer dans l'Union monétaire de pair avec l'Allemagne.

Le capital des épargnants

Au lieu de cela, ils ont fait la démonstration de l'inanité du volontarisme des politiciens. Les nations ne sont plus totalement autonomes, il faut composer avec les détenteurs de capital. Cela peut paraître révoltant, mais qui sont ces détenteurs de capital? Les vrais joueurs, qui arrivent à bousculer les flux et les taux, sont les «institutionnels», les assurances, caisses de retraites, fonds d'investissements. Non des millionnaires, mais des gens mandatés par nous tous, épargnants et assurés. Le peuple réussit par ce biais à contrôler les gouvernements qui politiquement lui échappent. Le réalisme de la fiscalité, la cohérence des politiques budgétaires, monétaires et sociales sont ainsi testés. Les réponses démagogiques ou évasives, les atterroisements des politiciens aux abois ne comptent plus. Le trucage des comptes, les velléités inflationnistes, bref chaque tentative de tromper le peuple est déjouée par les marchés financiers. La limitation de la toute-puissance de l'Etat national n'est autre que la limitation du pouvoir abusif des gouvernants.

Gouvernements irresponsables

Les gouvernements de la France jusqu'en 1991, les dirigeants suédois et italiens pendant l'après-guerre ont constamment outrepassé les limites d'une bonne gestion et se sont réfugiés dans les déficits et l'inflation. Et tout aussi régulièrement ils ont dévalué pour effacer l'ardoise. Dans ces pays, les petites gens ont été privés pendant 40 ans de la possibilité de faire des économies dignes de ce nom, alors que les gros industriels, les Wallenberg, l'oligarchie italienne se portent à merveille. La prépondérance des marchés financiers internationaux sur la gestion financière des Etats contrôle le pouvoir discrétionnaire des politiciens mieux qu'une cour d'appel. Les règles de ce contrôle sont tout simplement l'efficacité, la prévisibilité, la cohérence, le rendement et la sécurité des avois des épargnants.

Vous prenez un petit put-warrant contre le franc français, juste pour contrôler Juppé? Mieux, votre caisse de pension l'a déjà fait pour vous. ■

ARRONDISSEMENTS ÉLECTORAUX VAUDOIS (SUITE)

Un Parlement surdimensionné

Les vétustes arrondissements électoraux vaudois ont fait l'objet d'un article, paru dans DP 1229. Pour Julian Thomas Hottinger, membre du Comité d'initiative «Moins de députés, plus d'efficacité», «s'il est vrai que certains membres du comité figurent parmi les plus grands détracteurs de l'opération Orchidée, selon DP, la constatation reste réductrice et évacue la dimension historique du problème».

REPÈRES:

Membres du Comité d'initiative: «Moins de députés, plus d'efficacité»
Jean-Pierre Althaus, Pierre Chiffelle, Michel Gardon, Julian Hottinger, Philippe Martinet, Bernard Métraux, Christos Nüssli, Gavriel Pinson, Luc Recordon, Daniel Vessaz, Josef Zisyadis.

En 1973, dans un arrêt, le Tribunal fédéral a été appelé à se déterminer sur la constitutionnalité de l'institution du député de base. Vingt-deux ans plus tard, et suite à bien des promesses de changement, l'injustice persiste. Ce qui justifie amplement le lancement de l'initiative populaire proposant de réduire de 200 à 100 le nombre des députés au Grand Conseil et de supprimer les 30 arrondissements actuels et leur député de base, pour se contenter d'un seul arrondissement.

La diminution à 100 députés n'est pas, contrairement à ce qu'on pourrait croire, une diminution de la représentativité démocratique. Le passage à 100 députés permet certes une économie financière en ces temps difficiles, mais ce n'est de loin pas son but principal. Celui-ci est à la fois d'avoir un Grand Conseil bien dimensionné par rapport à la moyenne suisse et à la taille de la population. Il faut bien l'admettre, une assemblée de 200 députés n'est pas actuellement d'une efficacité redoutable, en partie pour des problèmes de place, dus au nombre de députés présents, mais aussi pour des questions de structure.

Éviter une construction coûteuse

La salle actuelle du Grand Conseil ne permet pas de travailler à 200. Alors, le Parlement a voté l'an dernier un crédit de 470 000 francs pour un concours d'idées. Objectif: construire un superbe palais parlementaire aux abords de la Place du Château. Une opération en soi évaluée à 70 millions de francs. Quant à se poser des questions sur l'opportunité d'un tel investissement, ce n'est pas nécessairement brader la démocratie, bien au contraire!

Mais arrêtons-nous un moment sur la situation actuelle. La liberté de choix des électeurs des plus petits arrondissements est déjà fortement restreinte. Grâce à l'arrondissement unique, la représentativité serait plus grande car ceci permettrait aux partis d'offrir un choix à l'électeur dans tous les arrondissements actuels et celui-ci ne serait pas obligé de faire son deuxième ou troisième choix lorsqu'il doit élire ses représentants au Grand Conseil. D'ailleurs quelle alternative démocratique existe lorsque l'offre se limite à «l'Entente»?

Cette initiative ne va pas à l'encontre de l'arrière-pays. Il vaudrait la peine de se demander si ce n'est pas plutôt aux partis de présenter des candidats représentatifs de l'ensemble du canton, plutôt que défendre le morcellement actuel du canton en 30 arrondissements et 19 districts, indirectement hérité de 1803.

En favorisant l'esprit de clocher, on décourage les aspirations de la population, qui aujourd'hui se reconnaît souvent dans des espaces plus vastes. Car à l'intérieur d'un district ou dans une région urbaine, il est bien rare que les citoyens conçoivent des frontières politiques aussi imperméables. Les visions changent et il faut que les institutions suivent.

Les intentions des initiants sont claires. Personne n'est en train de brader la démocratie. D'ailleurs les élections fédérales se font dans un arrondissement unique et leur valeur n'est pas contestée. Si la démocratie existe là où les principaux leaders d'un système politique sont désignés par des élections concurrentielles auxquelles l'intégralité de la population est admise à participer, il est équitable que chacune des voix pèse à la même aune. Ce qui est loin d'être le cas sous le système électoral actuel! ■

Julian Thomas Hottinger

Membre du Comité d'initiative

COURRIER

Mendicité (suite)

Un lecteur réagit à la lettre de Mme Suzanne Jaquet (DP 1227) qui se félicitait des mesures prises par le maire de La Rochelle à l'encontre d'une certaine forme de mendicité.

«Cette lettre est pour moi l'occasion de vous reposer la question déjà soulevée par la publication de l'opinion d'un lecteur à propos de l'eugénisme dont il préconisait indirectement l'application; notre journal se doit-il de publier sans commentaire les propos d'auteurs dont il ne partage manifestement pas l'opinion?

Cette question ne peut être prise à la légère si le propos exprimé par le lecteur est raciste.

Voyons donc avant de poursuivre si je parviens à vous convaincre que le texte commis par Madame Suzanne Jaquet est effectivement raciste. Elle défend les mesures prises contre la mendicité à La Rochelle en disant qu'elles sont discriminatoires et ne s'appliquent qu'aux étrangers. Elle précise de plus quels étrangers la gênent le plus. Elle sous-entend que celui qui l'a agressée est l'un de ces étrangers, alors même qu'elle ne peut le savoir, ne l'ayant pas fait arrêter. Elle généralise enfin: supposant que c'est un étranger qui l'a agressée, ou qui lui a volé son porte-monnaie, elle approuve que l'on chasse tous les mendiants étrangers. Il s'agit donc bien d'un discours xénophobe.

Pourquoi donc, chère rédaction, ne l'avez-vous pas remarqué? Esquissons une réponse;

●●●

Un miroir tendu

Encore un livre sur l'Organisation du Temple Solaire! Le sociologue de la religion qu'est Roland J. Campiche ne pouvait manquer d'y consacrer une réflexion approfondie – stimulée par les questions d'un journaliste – nourrie d'une riche culture théologique.

RÉFÉRENCES

Quand les sectes affolent, Ordre du Temple Solaire, médias et fin de millénaire, Roland J. Campiche, Ed. Labor et Fides, Genève, 1995.

(vb) La «tragédie de l'ordre du temple solaire», pain béni pour les médias, fait divers sanglant de proximité, a abreuvé les lecteurs jusqu'à la nausée de récits, d'enquêtes journalistiques, de photos, et le filon n'est pas encore tari, on l'a vu tout dernièrement. Face à ce déferlement, Roland J. Campiche s'interroge sur les apories médiatiques. Les rédactions, n'ayant pas de «spécialistes» du religieux, en sont réduites à traiter de tels événements selon une grille d'interprétation propre. De quoi est-elle faite? D'ignorance obligée, de flou, d'interprétations loufoques, de jugements de valeur. C'est qu'il faut à tout prix expliquer, même l'inexplicable, dans l'urgence le plus souvent.

Le système OTS est donc qualifié de «cocktail de philosophie graineuse» (*Le Matin*) de «foutaises astrologiques», de «nigauderies ésotériques» (*Libération*). Complot d'anciens membres du service secret gaulliste, le SAC, entreprise de blanchiment d'argent sale, trafic de drogue, trafic d'armes, etc., toutes ces hypothèses s'avèrent aujourd'hui erronées.

Le sociologue voit dans le suicide-assassinat collectif de l'OTS l'aboutissement d'une logique d'échec d'un mouvement minoritaire religieux à bout de souffle, poussé dans ses derniers retranchements. L'auteur, prudent, note que beaucoup de gens aujourd'hui empruntent des «chemins de traverse» sur le plan spirituel, manifestant ainsi, entre

autres, «leur insatisfaction aux réponses apportées à leurs questions par les grandes institutions religieuses...». Roland J. Campiche rappelle historiquement ce que sont les sectes: dans le cadre du protestantisme, la manifestation d'un désaccord avec la compréhension du texte biblique, qui conduit des leaders à prendre leurs distances avec l'institution. Il rappelle que l'Armée du salut était perçue au 19^e siècle comme un groupe menaçant, qui dut au président de la Confédération de l'époque, Louis Ruchonnet, une levée d'interdiction.

Roland J. Campiche relève encore l'appartenance socio-professionnelle des membres de l'OTS, issus de la classe moyenne, comme en général dans les autres mouvements spirituels alternatifs, ainsi que la forte proportion de femmes, 2/3 environ, proportion qui se retrouve dans toutes les assemblées religieuses, institutionnelles ou pas. Il caractérise l'OTS comme un mouvement ésotérique post nouvel âge, croyant détenir une vérité, postulant une fin apocalyptique, avec des éléments initiatiques traditionnels, mais aussi astrologiques, parmi d'autres. L'auteur y voit un mélange – rapprochement de traditions religieuses sans lien entre elles – typiquement d'aujourd'hui (nébuleuse ésotérique). Enfin, ces mouvements s'ancrent dans une société fragmentée, la nôtre, où la religion, depuis longtemps, ne cimente plus rien. ■



parce que le racisme, par nature, se dissimule. Aux yeux de celui qui pense selon ce principe, comme à celui qui l'écoute. Voyons comment la dissimulation imprègne le texte.

La lettre commence par une flatterie; Madame S. Jaquet «apprécie l'objectivité et la documentation sérieuse» des articles de DP (on s'attend donc à une lettre objective, et le racisme prétend toujours se baser sur des données objectives); et se confie au courrier de DP puisque «*Le Monde* n'est plus fiable» (avouez que cette comparaison, même idiote, pourrait donner des ailes à l'actionnaire le plus déprimé de DP). La lettre se poursuit par une tentative de lénifier les conséquences des mesures xénophobes prises: on ne chasse les mendiants qu'en été (ils peuvent donc stationner sur la voie publique en décembre aussi longtemps qu'ils le désirent). L'habile écrivain poursuit en usant de mots chargés d'affects à propos des mendiants: «hordes de mendiants venant d'Allemagne ou de Scandinavie», expression qui pourra évoquer les invasions barbares à l'aube

du moyen âge ou celles des Vikings. Je rappelle enfin le moyen le plus pernicieux déjà évoqué: la généralisation faisant de tout agresseur un étranger et de tout étranger un agresseur.

La publication de tels propos contribue à faire de la pensée raciste personnelle (et prétentieux serait celui qui jurerait n'avoir jamais eu plus peur de l'étranger que du semblable), une pensée collective qui alors se radicalise par les caractéristiques propres à la pensée groupale (séparation complète entre le bon et le mauvais, expulsion du bouc émissaire, violence excitante, etc.).

Voilà, chère Rédaction, ce qui me fait penser que vous avez fait preuve de naïveté aveugle en publiant cette lettre sous cette forme. Dois-je avouer que j'aime à déceler chez vous cette faiblesse que je partage. Ça me décomplexe. Quant à Madame Suzanne Jaquet, j'ai pour elle une question très indiscreète: pourquoi précise-t-elle qu'elle traversait le Platzspitz la nuit, parce que c'était le chemin le plus court pour rentrer chez elle? ■

Olivier Bonard, Lausanne